

LES BANDITS TRAGIQUES

Victor Méric

Le Flibustier

© Le Flibustier, 2010
52, rue du commandant Mages 13001 Marseille
<http://editionsleflibustier.free.fr>
Illustration de couverture : Florence Lê

SOMMAIRE

Note de l'éditeur	9
Avertissement	17
I. L'attentat de la rue Ordener	25
II. Le crime de Thiais	33
III. Premiers détails	37
IV. Le drame de la rue du Havre	47
V. Le drame de Chantilly	53
VI. Premières arrestations	61
VII. La mort de Jouin	67
VIII. La mort de Bonnot	77
IX. La mort de Garnier et Valet	89
X. Un peu de l'âme des bandits	97
XI. À Romainville	113
XII. Les milieux anarchistes	143
XIII. Aux assises	157
XIV. La nuit du verdict	179
XV. La fin des bandits	189
XVI. Le survivant	201
Conclusion	211
Notes	215

NOTE DE L'ÉDITEUR

Né à Marseille en 1876, Victor Méric (Henri Coudon de son vrai nom, qui signe parfois aussi sous le pseudonyme Flax) fait ses études à Toulon puis rejoint Paris où il fréquente les artistes bohèmes de Montmartre et les milieux anarchistes. Investi dans le combat social aux côtés des réprouvés, il milite avec ferveur dans les meetings et les salles de rédaction, et collabore au journal *Le Libertaire* fondé en 1895 par Sébastien Faure. Animé depuis son service militaire d'une hostilité farouche envers la guerre et l'armée, il prend part à l'Association internationale antimilitariste, une organisation qui appelle à la désertion.

En 1907, le socialiste Gustave Hervé fonde *La Guerre sociale*, un journal antimilitariste où se côtoient socialistes révolutionnaires et anarchistes. Victor Méric y participe, aux côtés notamment de Miguel Almereyda, Charles Malato, Émile Pouget, et d'un certain Jean De Boë que l'on retrouvera mêlé à l'histoire des bandits tragiques. Rejoignant Gustave Hervé, Victor Méric adhère à cette époque à la Section française de l'Internationale ouvrière, la SFIO, où se mêlent socialistes révolutionnaires et réformis-

LES BANDITS TRAGIQUES

tes, et participe à plusieurs congrès en tant que délégué. Parallèlement, il publie dans *Les Hommes du jour*, une série périodique de fascicules, des portraits acérés de personnes connues dont certains lui vaudront la prison. Puis vient la guerre, en 1914, et Victor Méric est envoyé au front où il continue cependant à rédiger ses articles antimilitaristes.

En 1917, la révolution russe enflamme le cœur des révolutionnaires. Et la SFIO se divise sur la question de son adhésion à l'Internationale communiste, ou III^e Internationale, fondée par Lénine. En 1920, une majorité vote l'adhésion et fonde un nouveau parti, la Section française de l'Internationale communiste (SFIC), ancêtre du Parti communiste français. Victor Méric est alors élu au comité directeur de ce nouveau parti, et collabore à *L'Humanité* qui devient l'organe officiel du jeune Parti communiste.

Mais très vite, l'autorité russe qui dirige l'Internationale communiste pèse à la sensibilité libertaire de Méric. Il s'insurge de plus en plus contre la discipline imposée et sera finalement exclu du parti en 1923. Il s'investit alors dans l'Union socialiste communiste qui regroupe des dissidents de la SFIC.

Victor Méric ne cesse cependant pas d'écrire. Il publie ainsi plusieurs ouvrages, essais et littérature, où il peut librement s'exprimer : *Les Bandits tragiques* en 1926, *Le Crime des vieux* en 1927, *La Der des der* en 1928, *Les Compagnons de l'escopette* en 1930, *À travers la jungle politique et littéraire*, deux séries parues en 1930 et 1931, *La Guerre qui revient : fraîche et gazeuse* en 1932.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Il poursuit en outre son militantisme pacifiste en fondant en 1931 la Ligue internationale des combattants de la paix ainsi qu'un journal, *La Patrie humaine*.

Le cancer cependant ne lui laisse guère de temps et Victor Méric meurt à l'automne 1933.

Paru en 1926 et jamais réédité depuis, *Les Bandits tragiques* retrace l'histoire de la bande à Bonnot, une poignée d'hommes encore jeunes lancés dans une épopée sanglante qui ne les conduira nulle part. L'auteur y relate dans le détail chaque épisode de leur course folle. Il revient sans indulgence sur le journal dont ces hommes faisaient partie, *L'Anarchie*, le porte-voix des individualistes fondé en 1905 par un personnage singulier, Albert Libertad. Il dépeint les théories illégalistes que l'on y défendait volontiers, selon lesquelles le vol et la fausse monnaie, en tant que réappropriation individuelle des biens acquis sur la base de l'exploitation sociale, étaient élevés au rang d'actes révolutionnaires. Il raconte enfin comment ces hommes, ces « en-dehors », refusant leur avenir tracé d'esclaves salariés, veulent vivre en anarchistes ici et maintenant, sans attendre une hypothétique Révolution.

Et malgré le siècle bientôt qui nous sépare aujourd'hui de ces « bandits tragiques », ils demeurent dans nos esprits dans une étrange image mêlée de révolte et de criminalité. Car c'est dans la misère que l'histoire de ces hommes prend sa source, dans la révolte qu'elle se développe, et dans le crime, enfin, qu'elle trouve son épilogue. Celui-ci commence un

LES BANDITS TRAGIQUES

matin de décembre 1911, rue Ordener à Paris, quand ils abattent à bout pourtant un encaisseur de banque pour lui voler sa recette ; et il s'achève en avril 1913, à l'aube, sur le boulevard Arago, au pied de la guillotine. Mais pas pour tout le monde...

L'aventure des bandits tragiques est en effet surtout, pour Victor Méric, l'occasion de dénoncer le rouleau compresseur répressif qui s'est abattu sur les membres du journal *L'Anarchie* ainsi que les crimes judiciaires dont furent victimes Eugène Dieudonné et, dans une moindre mesure, Victor Kibaltchiche. Car si pour les acteurs réels de la bande à Bonnot tout s'arrête en 1913, ce fut pour ces deux hommes le début de leurs peines. Et leurs condamnations ne furent pas une erreur judiciaire, mais bien, répétons-le, un *crime*.

Eugène Dieudonné fut arrêté au cours de l'enquête et accusé d'avoir participé à l'attaque de la rue Ordener. Pour seul élément de cette accusation, la police avait le témoignage incertain du garçon de recette agressé. Et malgré l'authentique alibi dont disposait l'accusé, malgré les multiples déclarations des véritables auteurs de l'attaque, il fut imperturbablement déclaré coupable et condamné à la peine de mort. On ne l'exécuta certes pas, sa peine ayant été au dernier moment commuée en travaux forcés à perpétuité. Mais il paya au prix fort sa proximité avec les bandits tragiques, en demeurant au bagne pendant plus de dix ans (il parvint à s'en évader, après plusieurs tentatives, en décembre 1926, et fut finalement gracié quelque temps après).

Victor Kibaltchiche quant à lui, qui gérait avec sa compagne, Rirette Maîtrejean, *L'Anarchie*, fut

NOTE DE L'ÉDITEUR

condamné à cinq années de prison et cinq ans d'interdiction de séjour. Son crime ? Avoir hébergé des armes dans les locaux du journal. Une imprudence que la justice lui fit chèrement payer, alors que tous savaient son opposition à l'illégalisme.

C'est en cela surtout, dans cette démonstration du manque effroyable d'équité dont fit preuve la justice, que *Les Bandits tragiques* de Victor Méric nous a paru intéressant à rééditer. Car ce que cet ouvrage dénonce n'est pas un cas unique. Quand la société institutionnelle se sent agressée, et quand bien même elle sait — comme le savaient d'ailleurs parfaitement eux-mêmes les membres de la bande à Bonnot — qu'elle n'en périra pas, elle veut *punir*, faire des « exemples ». Et s'il faut pour cela qu'elle se montre aussi violente que ceux qu'elle condamne, s'il lui faut détruire des hommes au mépris de la justice véritable et de toute humanité, qu'importe ? On ne lui déclare pas la guerre impunément.

La présente édition a été établie d'après celle de 1926 donnée par Simon Kra éditeur, Paris.

La graphie des noms propres variant selon les sources, nous avons choisi d'en donner ici la plus courante, en précisant en notes, lorsqu'elle diffère, celle utilisée par l'auteur. Les notes que nous avons ajoutées sont toutes identifiées par la mention « N.D.E. ».

LES BANDITS TRAGIQUES

AVERTISSEMENT

Depuis quelque temps, un nom fort peu connu du public, ou bien oublié, le nom d'Eugène Dieudonné est revenu souvent, très souvent, sous la plume de nombreux écrivains et journalistes.

Qu'est Dieudonné ?

Un bandit !... Un forçat !...

Un des malfaiteurs tragiques dont les exploits sanglants susciterent, pendant des mois, une curiosité mêlée d'épouvante. Un anarchiste faisant partie de ce qu'on a appelé la bande à Bonnot, encore que Bonnot, vulgaire criminel de droit commun, ne fut jamais, comme on a voulu le croire, l'âme véritable, l'organisateur et le chef reconnu de ces légendaires meurtriers : les Bandits en auto.

C'est parce qu'il avait connu, par hasard, ce Bonnot, et parce qu'il était mêlé au mouvement anarchiste illégaliste qu'en dépit de tous les témoignages et des preuves accumulées de son innocence, Dieudonné s'est vu condamner, à mort d'abord ; puis au bagne à perpétuité.

Ce qui a pu attirer particulièrement l'attention sur cette victime, ce sont, pour commencer, les reportages de nos confrères Albert Londres et Louis Rou-

VICTOR MÉRIC

baud, lesquels ont pu le joindre là-bas et lui arracher quelques mots. Puis le manuscrit adressé à M. Chanel, gouverneur de la Guyane, contenant les souvenirs du forçat innocent.

Ces souvenirs, je les ai eus sous les yeux et l'on a bien voulu me confier le soin de les voir de près. Je les ai lus avec émotion. Oh ! l'écriture en était maladroite, quelque peu ingénue, mais combien éloquente par instants et d'une éloquence terrible.

Et quelles « remembrances » elle a fait soudain éclore ! Les bandits tragiques : Bonnot, Garnier, Valet, Callemin dit Raymond-la-Science, Soudy, Carouy, et les milieux anarchistes illégalistes, et toute la chevauchée sauvage, éperdue, vertigineuse, qui, durant un an, jeta la perturbation dans le public. Toute une période de folie héroïque et de crimes monstrueux. Tout un passé d'erreurs sublimes et d'égoïsme sordide.

Tout un monde sur lequel il faut s'être courbé, qu'il faut avoir fouillé pour le comprendre et oser le peindre.

*
* * *

Qu'était-ce donc que ce monde étrange, mélangé, bizarre, qui semble si lointain, si inaccessible aux gens paisibles ? Un ramassis de pauvres hères désaxés par des théories fumeuses, coupables surtout d'avoir ingurgité, sans les digérer efficacement, des axiomes scientifiques hors de leur contrôle et de leur intellect.

LES BANDITS TRAGIQUES

Mais aussi des hommes de volonté âpre, fatigués des vaines déclamations et des paroles stériles, soucieux d'action, dévorés du besoin de s'affirmer.

Les malheureux voulaient vivre... « vivre la vie intense », vivre par tous les moyens.

Ils s'évadaient du clan des résignés pour bondir sur leurs semblables, telles des bêtes fauves.

Ils ont agi. On sait comment. Ils ont payé aussi et non sans crânerie ! Une crânerie même qui fait regretter que de telles énergies n'aient pas trouvé à mieux s'employer.

Mais ne nous appesantissons pas là-dessus. Considérons les choses d'un autre point de vue que celui du boutiquier, fauteur de vie chère et, malgré tout, honnête personne. Les bandits qui terrorisaient Paris ne sont plus. Laissons-les au jugement de l'histoire.

*
* * *

Mais les morts replongés dans leur silence, il reste les vivants. Et de ces vivants qui sont comme des morts, Eugène Dieudonné.

On a révélé les souffrances imméritées de cet homme.

On a dit toute l'injustice de son sort.

Cependant, les trois syllabes qui composent ce nom : Dieu... don... né... ne correspondent, dans l'esprit des vieilles générations, qu'à de vagues, très vagues réminiscences. Pour les jeunes, ceux qu'on baptise les nouvelles couches, c'est de l'histoire ancienne, de la

vieillerie fripée qui ne vaut pas un regard, en un temps où l'on a d'autres chats à fouetter, où les regrets sont superflus, les retours vers le passé incongrus et où tant de nouveautés mirifiques sollicitent l'attention promptement détournée.

C'est que le drame n'est pas d'hier. Mil neuf cent douze, pensez donc ! C'est vieux, si vieux.

Depuis, la guerre a passé, dévastatrice ; et après la guerre, des révolutions, des changements de régime, des monarques écroulés, des nations neuves, des problèmes et des problèmes imprévus dont on s'efforce vainement de faire surgir la solution.

Alors quand vous venez, maquillé de candeur, dire aux hommes d'aujourd'hui : « Vous savez, il y a là-bas, de l'autre côté des mers, un infortuné qui connaît les pires tortures morales, un innocent jadis sacrifié, jeté en pâture à l'épouvanter générale, un pauvre diable d'homme qui a famille, enfants, et crève de ses illusions... » Alors, quand vous tenez ce langage aux braves gens, vos contemporains, vous les voyez hocher la tête, esquisser un geste las et murmurer : « Ah ! oui Dieudonné !... le bandit tragique... Erreur judiciaire... Bah ! il y a tant d'innocents, tant d'innocents de par le vaste monde... »

Remuer toute cette mer d'indifférence égoïste, ce n'est pas tâche aisée...

Peut-être le film y parviendrait-il, au fond des quartiers populaires... peut-être le roman-feuilleton avec des « à suivre » pleins d'à-propos... Mais de la simple prose humaine, sans littérature, sans afféterie, de la prose jaillie du cœur, trouble et banale, comme

LES BANDITS TRAGIQUES

la vie... des pages douloureuses et sans emphase, semées de maladresses et de puérilités comme celles qui contiennent les souvenirs de ce malheureux...

N'importe, il faut qu'on sache.

Depuis plus de douze années, un homme dont le seul crime fut d'avoir opté pour un idéal peut-être inaccessible, d'avoir rêvé de bonté, de fraternité, de liberté, expie férocelement, sordidement, un crime qu'il n'a pas commis, un crime que d'autres ont revendiqué avec opiniâtreté et pour lequel ils ont offert leurs têtes... Car, répétons-le, c'est ainsi. Malgré les affirmations des vrais coupables, malgré les faits dont la lumière paraissait à tous éclatante, Eugène Dieudonné a été condamné au bagne, rayé de l'existence...

Est-ce que douze années de supplice ne suffisent point ?

Est-ce que, même s'il avait, dans le fond de sa conscience sophistiquée par des théories plus absurdes que criminelles, approuvé les tentatives de rébellion sociale et de malfaissance individualiste, Eugène Dieudonné n'aurait pas assez payé ?

Ceux qui se sont penchés sur ses confessions ont découvert une âme d'élite, un cœur sensible, prompt aux révoltes et aux emballements généreux, avide de savoir, tourmenté par le spectacle des quotidiennes iniquités. Pour tout dire, un beau tempérament que les hivers et les étés, dans la case du paria, n'ont pu entièrement annuller. Un homme qui n'a jamais cessé d'être un homme et un honnête homme, dans le sens large du mot. Un forçat pour lequel l'administration pénitentiaire, convaincue, intercède, et qu'il importe

VICTOR MÉRIC

de rendre, au plus tôt, à ses affections familiales, à ses amis, à son labeur...

C'est pourquoi, utilisant le plus possible les *Souvenirs* qui furent publiés dans *Paris-Soir*, nous avons cru utile de faire revivre ici les péripéties multiples, sanglantes et déconcertantes de ce drame sans précédent qui a pris place dans l'histoire sous la dénomination des « Bandits tragiques ».

Nous nous sommes attachés aussi à faire surgir la vraie personnalité de Dieudonné et, surtout, à établir son indiscutable innocence.

Cet homme qu'on a transformé en chef de bande et en assassin, qu'on a jeté de force dans une association de malfaiteurs, qu'on a accusé du meurtre de la rue Ordener, est une pitoyable victime, immolée à la peur et à la haine. Car Bonnot, quelques minutes avant de mourir à Choisy-le-Roi, alors que, blessé, assailli par les forces policières, il était parvenu à l'heure où l'on ne sait plus mentir, écrivait en quelques notes brèves, sur une sorte de testament, ces mots que l'on n'a pas assez retenus : « Dieudonné est innocent ! »

Car, Garnier, traqué par la police qu'il narguait, écrivait au juge et au chef de la Sûreté : « Dieudonné est innocent. Il n'était pas rue Ordener ! »

Car, Callemin, condamné à la cour d'assises, se levait pour déclarer : « J'ai un aveu à faire : Dieudonné est innocent ! C'est Garnier et moi qui sommes les vrais coupables ! »

Car, il fut établi qu'à l'heure où le crime s'accomplissait, Dieudonné, sur lequel les patrons fournissaient les meilleurs renseignements, travaillait à Nancy.

LES BANDITS TRAGIQUES

Alors, que restait-il contre cet homme ? Le témoignage de la victime, le garçon de recette Caby. Mais ce malheureux troublé, affolé, avait déjà reconnu la photographie de Garnier, qu'on lui présentait. Et s'il crut reconnaître, par la suite, Dieudonné, ce fut à l'aide d'une mise en scène scabreuse et d'une pression abominable.

Cependant les jurés, cédant au vertige, ont déclaré Dieudonné coupable. Les juges ont condamné à mort. Mais le président de la République — c'était M. Poincaré — après examen du dossier a gracié. Dieudonné est parti au bagne. Cela fait treize années qu'il y est, bientôt.

*
* * *

Essayons donc de ressusciter ce drame où, des deux côtés de la barricade, il y eut des sacrifiés.

Drame sans précédent, a-t-on pu dire.

Drame inégalable. Drame sans réplique.

Drame profondément émouvant où l'horreur le dispute à la pitié.

Drame qui tentera, peut-être, un jour, quelque plume de génie et qui permettra à l'historien de situer une époque de féroces luttes sociales.

Époque de tristes lâchetés, de rêves impuissants et d'infécondes révoltes.

Époque d'empirisme et de barbarie où des Jasons dépenaillés se ruaient à la conquête des Toisons d'or, dans le labyrinthe des coffres-forts triplement ver-

VICTOR MÉRIC

rouillés, sans autre fil conducteur que le browning meurtrier, crachant son âme de plomb inconsciente...

I

L'ATTENTAT DE LA RUE ORDENER

Cela commença le 21 décembre 1911 — voici quatorze années bien pleines, comblées par d'autres tueries.

Les journaux s'envolaient de mains en mains, sur les boulevards, parmi les hurlements des camelots : « Demandez le crime de la rue Ordener ! » « Un garçon de recette assassiné en plein jour ! » « Les meurtriers tirent sur la foule ! » L'émotion, on peut encore s'en souvenir, fut énorme.

Le crime, accompli avec une habileté consummée, un sang-froid inouï, conçu et réglé dans tous ses détails, était de nature à provoquer l'épouvante. Il apparaissait de toute évidence qu'on se trouvait en présence d'une bande supérieurement organisée, affichant une audace monstrueuse et que le forfait dépassait singulièrement les crimes même les plus retentissants auxquels on était, jusqu'ici, accoutumé.

Et tout de suite, le même mot courut sur toutes les lèvres : « Anarchistes !... Crime anarchiste !... »

On évoquait les journées de terreur folle de 1894... les bombes... Ravachol, Vaillant, Émile Henry. Pour le public, nul doute. C'était une déclaration de guerre des anarchistes à la société.

Que s'était-il passé ?

Les faits étaient les suivants : ce matin de décembre, maussade et pluvieux, un garçon de recette se dirigeait vers la succursale de la Société Générale, 146, rue Ordener, muni de sa sacoche lourde des fonds nécessaires à la journée. Paisible, il venait de descendre, en compagnie d'un collègue, du tramway qui s'arrêtait précisément dans cette rue. Ce garçon de recette se nommait Ernest Caby. Sa sacoche renfermait une collection de titres d'une valeur de trois cent dix-huit mille sept cent soixante-douze francs, plus un petit sac contenant cinq mille deux cent soixante-six francs de monnaie. Dans une poche intérieure de ses habits, un portefeuille recelait vingt mille francs en billets et rouleaux d'or.

À une quinzaine de mètres à peu près de l'agence, Caby, qui suivait son collègue, se trouvait un peu en arrière. À ce moment, il vit, brusquement, se dresser un individu qui, sans un mot, se campa devant lui, le regardant fixement, avec des yeux où passait une double flamme. Cet homme cachait ses deux mains dans ses poches. Il se tenait immobile, farouche, face au garçon de recette. Mais, soudain, sa main gauche apparut, armée d'un revolver.

Il fit feu.

Le garçon de recette, atteint à la poitrine, tomba sur les genoux. Il tenta, dans un effort, de défendre son fardeau, de se raccrocher. Mais l'inconnu, sans se départir de son calme, lui tira dans le dos, de haut en bas, un deuxième coup de revolver, et, d'un geste brusque, lui arracha la sacoche.

LES BANDITS TRAGIQUES

En même temps, un complice surgissait, qui acheva prestement de dépouiller la victime.

Au premier coup de feu, le collègue de Caby, un nommé Peemans, se précipita dans les bureaux de l'agence, criant : « Au secours ! » Mais les deux agresseurs n'avaient pas attendu. Ils sautèrent dans une automobile qui stationnait à quelques pas de là et qui démarra immédiatement.

Tels étaient les détails, brutalement résumés. Le garçon révolvérisé à bout portant, la sacoche arrachée et la fuite dans l'auto. L'enquête révéla, par la suite, que la voiture hospitalisait, outre le chauffeur, un troisième individu. Il y eut des passants qui tentèrent de s'opposer à la fuite. Ils essuyèrent des coups de revolver qui, par extraordinaire, n'atteignirent personne.

Au tableau : un garçon de recette assassiné, l'argent et les titres enlevés et l'auto mystérieuse s'évanouissant dans l'inconnu.

*
* * *

L'infortuné Caby fut transporté d'abord dans une pharmacie voisine où il reçut les premiers soins, puis à l'hôpital Bichat. Deux balles l'avaient atteint, l'une à la base du cou, l'autre au sein droit. Il était incapable de prononcer le moindre mot. Inutile d'essayer de l'interroger.

Son état apparut extrêmement grave.

Quels étaient les bandits qui avaient osé préparer et exécuter un coup de main aussi audacieux ? Nulle

VICTOR MÉRIC

piste. On s'obstinait à parler des anarchistes. Mais lesquels ? Et quelles preuves ?

Le lendemain, on apprenait que l'auto, la fameuse auto du crime venait d'être retrouvée... à Dieppe, rue Alexandre-Dumas, abandonnée dans la boue.

Elle avait fait du chemin, depuis le meurtre du garçon de recette...

Traînée par deux chevaux, elle fut conduite dans un garage et, après examen minutieux, on découvrit à l'intérieur divers objets : une peau de bique marron, une pince-monseigneur, plusieurs bidons vides. La plaque d'avant, enlevée, fut retrouvée dans un jardin ; elle était marquée 668 X-8. Sur les portes, on releva les initiales J.-M., ce qui permit d'établir rapidement que la voiture du crime appartenait à M. Normand, propriétaire à Boulogne-sur-Seine, et qui, justement, avait déposé une plainte pour vol, accompli dans la nuit du 13 au 14 décembre, dans le garage attenant à sa maison d'habitation.

On tenait donc un indice.

On sut rapidement que les voleurs avaient pu pénétrer chez M. Normand à l'aide de fausses clés, d'escalade et d'effraction. En dehors de la voiture, des vêtements et divers objets avaient disparu cette nuit-là.

Mais toutes ces découvertes ne fournissaient pas l'identité des malfaiteurs.

La police pataugeait. Elle suivait, au petit bonheur, les pistes les plus variées. La Société Générale s'en mêla et promit une prime de douze mille cinq cents francs à quiconque, en France ou en Angleterre, fournirait des indications utiles permettant la capture des énigmati-

LES BANDITS TRAGIQUES

ques bandits, dont le signalement approximatif était donné, d'après les dires des témoins, à tous les postes de police de Londres et de Paris, ainsi qu'à toutes les maisons susceptibles de négocier les titres volés.

Il se produisit alors un curieux phénomène d'auto-suggestion collective. On crut voir les bandits partout. On les signala, à la même heure, dans les lieux les plus divers !

À Bruxelles, un garçon de café affirma que deux clients, parlant la langue française, s'étaient partagé de nombreux billets de banque. Puis les soupçons se portèrent sur un Italien du nom de Ravera, spécialiste des vols d'accessoires d'autos et de bicyclettes, bandit très dangereux et capable de vendre cher sa peau.

On en venait à oublier les anarchistes, accusés dès les débuts. Après quoi, on fit observer que les individus arrêtés ou simplement soupçonnés habitaient, pour la plupart, Montmartre, entretenaient, dans ce quartier cher aux rapins, d'étranges relations. Il n'en fallut pas plus pour imaginer l'existence d'une bande internationale, responsable de tous les crimes et menus larcins de l'époque.

Il faudrait feuilleter les collections de journaux du temps pour se rendre compte de l'effet produit par l'assassinat de la rue Ordener et des dépenses d'imagination des fins limiers, reporters d'alors. Chaque tributaire des rubriques de faits divers se transformait en détective. Sherlock Holmes était enfoncé.

Un confrère lança une idée ingénieuse. Selon lui, le nommé Barbe, dit le Bicot-de-Montmartre qui, avec le concours de trois complices, venait de dévaliser un

VICTOR MÉRIC

encaisseur à Puteaux, et de s'enfuir dans une auto, était dans l'affaire de la rue Ordener. On reconnaissait sa marque de fabrique. Hélas ! Il fallut bientôt déchanter. Le fameux Bicot n'était pour rien dans l'histoire.

Des jours coulèrent qui n'apportèrent rien de nouveau.

Mais, soudainement, une piste plus sérieuse apparut. Le sieur Chaperon, appariteur de la commune de Bobigny, vint déclarer au commissaire de police de Pantin qu'une auto en tout semblable à celle de M. Normand avait été garée, dans sa commune, chez un certain Dettweiller¹. La police, qui ne savait plus où donner du nez, se précipita chez ce Dettweiller. M. Hamard, chef de la Sûreté, perquisitionna longuement et méticuleusement. Puis, il arrêta Dettweiller et sa femme.

Interrogés, les deux prisonniers firent la même déclaration :

Dans la nuit du 13 au 14 décembre, expliqua Dettweiller, je fus réveillé par quatre hommes qui me demandèrent à remiser leur voiture, dont la manivelle était faussée. L'un me donna son nom : Charles Delorme, place du Marché, à Melun. Puis ils partirent.

Dans la nuit du 20 au 21, vers une heure, on vint encore me réveiller. C'étaient trois des visiteurs du 14. Le patron n'était pas avec eux. Ils me dirent qu'ils venaient chercher l'auto, qu'ils allaient à Paris prendre leur patron, lequel était au théâtre, et ils partirent après m'avoir payé.

1. L'auteur écrit Detwiller. (N.D.E.)

LES BANDITS TRAGIQUES

Telles furent les explications de Dettweiller.

Elles parurent suspectes. M. Hamard garda le garagiste en état d'arrestation ainsi que son épouse. En même temps, il faisait appréhender une femme B..., qui vivait avec son amant et sa fille chez les Dettweiller. Mais cette dernière affirma qu'elle ne connaissait rien du séjour de l'auto chez ses hôtes et qu'elle n'avait rien vu, rien entendu. Quant à l'amant, il se trouvait à ce moment-là sur les marchés où il vendait de la fausse bijouterie.

Le compagnon de la femme B... se nommait Édouard Carouy. Il était connu comme anarchiste. Ses amis l'avaient baptisé le Rouquin.

Ainsi, après avoir tâtonné de nombreux jours, l'enquête, par un coup de hasard, revenait aux anarchistes.

Mais ce qui fut le plus curieux et ce que personne ne put s'expliquer par la suite, c'est qu'après cette belle opération, dès le lendemain, les journaux annonçaient que l'assassin de Caby venait d'être identifié. Et cet assassin, affirmait-on, c'était Carouy, l'anarchiste Carouy, dont on tenait déjà la maîtresse. Il ne manquait plus que les complices, mais, disaient les informateurs, très renseignés, cela ne pouvait tarder.

Circonstance aggravante pour Carouy, on avait trouvé, dans le double-fond de sa voiture, une pince-monsieur perfectionnée, un de ces outils dont se servent les perceurs de murailles. Plus d'hésitation, c'était bien lui l'assassin.

II

LE CRIME DE THIAIS

Brusquement, un nouveau crime vint passionner l'opinion publique qui commençait à se lasser des lenteurs de l'enquête et de ses contradictions.

Un rentier de quatre-vingt-onze ans, habitant Thiais, près de Choisy-le-Roi, 2, rue de l'Église, était assassiné en compagnie de sa bonne, M^{me} veuve Arfeux, âgée de soixante-douze années. Cela, le 3 janvier 1912, c'est-à-dire trois semaines après l'attentat de la rue Ordener.

Naturellement, ce nouveau crime fut attribué, sans la moindre hésitation, aux mystérieux malfaiteurs que déjà l'on appelait : les Bandits en auto. Pourtant, il ne portait pas la même marque de fabrique. Le crime apparaissait banal.

La propriété de la victime se composait d'un grand pavillon, d'une cour et d'un jardin. Le pavillon donnait, d'un côté, sur la rue, de l'autre sur la cour et un mur de trois mètres de haut environ entourait le jardin.

Telles étaient les dispositions des lieux. Quant à M. Moreau, le propriétaire, c'était un vieillard alerte, sortant fréquemment de chez lui avec une voiture et un cheval qu'il conduisait. Il était connu de tous dans le pays et l'on savait qu'il gardait chez lui une somme importante faite d'argent sonnant et de titres.

Les deux vieillards, le patron et la bonne, se levaient généralement de bonne heure.

Aussi, le 3 janvier, une voisine, M^{me} Brun, mercière, surprise de voir que la maison demeurait close et silencieuse, envoyait-elle sa fille prévenir M. Arfeux fils, qui habitait non loin du pavillon Moreau.

On appela, on cogna à la porte.

Pas de réponse.

Alors, avec l'aide d'un serrurier, on se décida à pénétrer à l'intérieur. En même temps on prévenait le commissaire de police de Choisy-le-Roi.

Pour commencer, les autorités firent enfoncer la porte cochère, et l'on entra dans la cour. La porte de derrière du pavillon était grande ouverte. Au rez-de-chaussée régnait un désordre extraordinaire : tiroirs ouverts et vidés, chaises renversées, meubles déplacés. Mais le drame attendait au premier étage. Là M. Moreau était étendu sur son lit, les bras allongés comme pour se défendre ou repousser l'adversaire, le visage atrocement crispé par la peur. Son corps portait la trace de treize coups d'un instrument tranchant. Blêmes, terrifiés, les policiers et le fils Arfeux passèrent dans la seconde pièce. Ils eurent un recul soudain d'épouvante. La servante gisait, comme son maître, sur son lit ; mais elle avait été assommée, ligotée, et, enfin, étranglée.

Crime effroyable, qui, en temps ordinaire, eût suffi à surexciter la curiosité publique. Mais, après le meurtre du garçon de recette, la chasse aux anarchistes, les révélations sur l'étrange Carouy, les indiscretions concernant les exploits d'une bande

LES BANDITS TRAGIQUES

de criminels cyniques et féroces, on imagine l'effet produit.

Paris ne parlait plus que de ça, ne vivait plus que pour ça.

Les amateurs de fortes sensations en avaient pour leur argent.

L'enquête, menée rapidement, apporta quelques détails. D'abord, on releva les empreintes digitales des assassins ; puis, dans le jardin, des traces de pas conduisant au pavillon et des traces d'escalade. On put établir que les malfaiteurs portaient des espadrilles, qu'ils avaient franchi le mur, traversé le jardin, et qu'ils étaient entrés, sans peine, dans le pavillon par la porte donnant sur la cour.

Après avoir tué les deux vieillards, ils avaient fouillé les meubles, et enlevé, dans un secrétaire, à peu près vingt mille francs de titres et une certaine somme de pièces d'or de quarante, cinquante et cent francs.

Le crime avait été commis vers les quatre heures du matin. Le médecin constata que le vieillard avait reçu des coups de marteau et des coups de couteau. La servante portait des traces de coups à la figure, elle avait, de plus, le nez cassé.

Mais, en dehors de ces constatations faciles, rien.

Cependant, les soupçons se portèrent sur un certain Grau, voisin de la victime, cordonnier de son état, qui, dans les cabarets du pays, avait, paraît-il, tenu des propos menaçants. Le pauvre diable l'échappa belle. Mais, comme le disait l'acte d'accusation : « Les propos de Grau n'ont pas paru assez précis pour être retenus. » On abandonna la piste du cordonnier.

VICTOR MÉRIC

Et, tout à coup, sans qu'on sut pourquoi ni comment, alors que l'enquête se débattait dans le vide et que toute information sérieuse faisait défaut, voici que le nom de Carouy, de l'anarchiste Carouy, fut jeté en pâture à l'opinion. Cette fois on y joignait le nom d'un complice : Metge. Pourquoi Carouy et Metge ? Pourquoi la presse sortait-elle ces noms fournis par la Sûreté, alors que rien ne permettait de les désigner plus particulièrement que d'autres. Après les années écoulées, cela s'explique aisément. Il y eut alors une véritable crise de délation. Les mouchards affluèrent dans les bureaux de la Sûreté. La prime portée à cent vingt-cinq mille francs, ne fut pas étrangère à maints bavardages et à mille lâchetés. Plus tard, un chef de la Sûreté pouvait affirmer, sans risquer le moindre démenti, que pas un policier professionnel n'avait touché un centime de la généreuse prime. Tout l'honneur, comme tout le bénéfice, des arrestations importantes, revenait à des mouchards amateurs.

III

PREMIERS DÉTAILS

Une semaine s'écoula à la suite du double crime de Thiais, au cours de laquelle ce fut le silence à peu près complet.

Il faut dire que de graves événements politiques sollicitaient l'attention. M. Caillaux, président du Conseil, venait de démissionner, et la crise gouvernementale paraissait difficile à conjurer. Mais le 14 janvier, M. Poincaré formait le ministère. Les journaux, alors, se reprisen à songer aux bandits en auto et se hérissèrent de détails nouveaux.

L'enquête sur l'affaire de la rue Ordener marchait à pas lents. Un témoin, l'aide en pharmacie Colmant, qui avait assisté au drame, faisait le récit suivant :

J'allais chercher des timbres au bureau de poste voisin quand j'assistai à cette invraisemblable agression. Je vis le malheureux garçon de recette tomber à terre, je le vis dépouillé par son agresseur. Celui-ci, plutôt petit, les cheveux crépus, les moustaches minces et noires, le teint mat et bronzé — en somme un type de Méridional — ne doit pas avoir plus de vingt-deux ans.

Le même témoin, doué d'un admirable sang-froid, avait crié à un charretier qui passait par là de barrer

la route à la voiture. « Mais, ajouta-t-il, le charretier ne comprit pas. »

Quel pouvait être cet homme au type méridional dont parlait le témoin ? Nul ne s'en doutait à l'exception de ses camarades anarchistes qui, à son signalement, ne manquèrent point de reconnaître un certain Garnier, le légendaire Garnier, dont le nom bientôt était sur toutes les lèvres.

Mais, à l'heure où l'enquête débutait, la police ne savait rien encore de Garnier, ni de son existence. Il n'y avait pas de raisons pour qu'elle le soupçonnât. Elle se contentait, d'ailleurs, de procéder à des arrestations plus que surprenantes, au hasard, quitte à relâcher les malheureux suspects. Et dans l'obscurité qui enveloppait le drame, pas la moindre lueur.

Mais le 23 janvier, sensationnelle révélation. Les journaux portent en manchette le nom de l'assassin de Caby. Et ce nom surgit, l'on ne sait d'où, miraculeusement : Garnier, Garnier ! *Le Matin*, toujours bien informé, assure :

On connaît maintenant, et sans doute possible, l'un des principaux coupables, celui qui tira sur M. Caby et le dépouilla du sac de valeurs. On vient d'arrêter sa maîtresse la femme Vuillemin².

Suivent, en guise d'accompagnement au texte flamboyant et péremptoire, les photographies de Garnier et de Marie Vuillemin. Comment *Le Matin* se les était-il procurées ? Comment le nom de Garnier était-il sorti

2. L'auteur écrit Vuillemin. (N.D.E.)

LES BANDITS TRAGIQUES

aussi soudainement ? De même que pour Carouy, on peut répondre : mystère et mouchardage.

Le lendemain 24 janvier, M. Gilbert, juge d'instruction, se rendit à l'hôpital Bichat, en compagnie de MM. Guichard et Jouin.

Le garçon Caby commençait à se remettre de ses blessures. On lui fit passer sous les yeux plusieurs photographies d'individus soupçonnés d'avoir participé à l'attentat. Caby les examina attentivement, les scruta, et, tout à coup, se dressa sur sa couche, le doigt tendu :

— C'est celui-là ! C'est celui-là !

Il retomba avec un soupir.

— Vous êtes certain ? demanda le magistrat.

— Oui, haleta Caby. Oui, je le reconnais. C'est celui qui a tiré sur moi. Je reconnais surtout son regard. Oh ! ses yeux, ses yeux, je les vois encore. C'est lui, j'en suis sûr. Il paraît plus jeune que cette photo, mais c'est bien lui qui m'a attaqué. *Je le reconnaîtrais entre cent.*

Tous les reporters, empressés autour du blessé, recueillirent ses déclarations qui devaient, comme l'on pense, faire sensation. *Le Matin* s'empressa de publier, en première page, sous ce titre : *Mon assassin !* en lettres grasses, les lignes que voici placées bien en évidence, raccrocheuses à souhait :

« C'est bien lui ! C'est bien lui ! » dit, devant la photographie de GARNIER, CABY, le garçon de banque, dévalisé rue Ordener.

VICTOR MÉRIC

Car l'assassin reconnu par la victime, l'homme dont les yeux paraissaient inoubliables au garçon de recette et qu'il affirmait reconnaître entre cent c'était *Garnier*, l'anarchiste *Garnier* dont on avait prononcé le nom les jours précédents, *Garnier* et pas un autre que *Garnier* (que le lecteur veuille bien ne pas l'oublier ; il verra pourquoi par la suite).

Et *Le Matin* expliquait :

Il semble bien aujourd'hui que la justice se trouve sur une bonne piste. L'arrestation du chenapan qui s'est rendu coupable du sanglant attentat de la rue Ordener, n'est plus maintenant qu'une question d'heures. Nous avons pu d'ailleurs nous entretenir longuement avec M. Caby et recueillir de sa bouche pour nos lecteurs les moindres détails du drame où il faillit perdre la vie.

À l'hospice Bichat où on le soigne, il est debout et se promène dans la salle. Un rayon de joie éclaire ses yeux. Il s'avance vers nous, d'un pas hésitant encore, il nous tend la main en souriant.

M. Caby est aujourd'hui sauvé. On a pu extraire une balle qui s'était logée dans la clavicule gauche. Depuis trois jours ses forces reviennent. Il peut enfin parler. Il va, tout au long, nous raconter comment fut perpétrée la sauvage agression.

Nous lui montrons d'abord la photographie d'Octave *Garnier*. Et, tout de suite, il nous déclare : « C'est bien lui ! C'est bien lui ! Je l'ai reconnu quand M. Guichard, le chef de la Sûreté, m'a montré le portrait, JE N'AI PAS HÉSITÉ. J'ai désigné le misérable. »

Ainsi, pour *Le Matin*, pour ses confrères, pour le public, pour la justice, pour la victime, l'agresseur était bien **GARNIER**.

LES BANDITS TRAGIQUES

GARNIER, ET PAS UN AUTRE QUE GARNIER.

Le Matin achevait ainsi son récit :

M. Caby nous dit alors comment il a pu en d'inoubliables secondes *fixer dans sa mémoire les traits de son assassin*³.

« Il se jeta sur moi, la casquette sur les yeux — des yeux mauvais dont je me rappellerai toujours le regard — et avant de me saisir, la main tendue il tira un premier coup de feu.

Il fit feu, à deux ou trois pas, presque à bout portant. Atteint à l'épaule, je tombai sur les genoux. J'ai alors saisi quelque chose ; l'arbre qui se tenait devant moi, ou bien encore les jambes de mon agresseur. Le bandit, de haut en bas, tira un second coup de feu. Alors, il arracha violemment la lourde sacoche que je serrais dans mes mains crispées. »

Le garçon de recette ajoute : « Enfin, je crois qu'on va maintenant l'arrêter. »

D'autre part, disait encore *Le Matin*, notre correspondant de Fontainebleau a pu recueillir quelques renseignements sur le principal auteur de l'agression contre M. Caby.

Octave-Albert Garnier est né à Fontainebleau, le 2 décembre 1889. Son père était cantonnier de la ville. Le jeune Octave aurait été élevé à la campagne chez une de ses parentes.

*

* * *

3. Nous soulignons volontairement ce passage de la déclaration de Caby, qui, plus tard, prétendra reconnaître Dieudonné.

VICTOR MÉRIC

En même temps qu'on montrait les photographies de Garnier à la victime qui n'hésitait pas une minute à désigner l'assassin, et que le journal *Le Matin* recueillait les propos du garçon de recette, on soumettait les mêmes documents aux témoins du drame.

C'est ainsi que M. Peemans, le collègue de Caby, qui l'accompagnait le jour de l'attentat, reconnut parfaitement le meurtrier. De même pour M. Tabac, autre témoin, demeurant 56, rue du Poteau. Ainsi, nulle erreur possible. C'était bien de Garnier, du seul Garnier qu'il s'agissait.

Comment plus tard, les mêmes témoins : Caby, Peemans, Tabac et quelques autres purent-ils affirmer qu'ils reconnaissaient Dieudonné comme l'agresseur ? Il y a là quelque chose d'inexplicable mais que nous expliquerons parfaitement.

Notons encore que, quelques mois après l'attentat, le 20 mars 1912, la Sûreté, l'instruction et la presse reçurent une lettre qui fit sensation. Nous la reproduisons telle que nous l'avons retrouvée, dans un journal du temps, en respectant scrupuleusement texte et orthographe :

Paris, le 19 mars 1912.
4 h 25 de l'après-midi.

À MM. Gilbert, Guichard et Cie,

Depuis que, par votre entremise, la presse a mis ma modeste personne en vedette, à la grande joie de tous les concierges de la capitale, vous annoncez ma capture comme imminente ; mais, croyez-le bien, tout ce bruit

LES BANDITS TRAGIQUES

ne m'empêche pas de goûter en paix toutes les joies de l'existence.

Comme vous l'avez fort bien avoué, à différentes reprises, ce n'est pas à votre sagacité que vous avez pu me retrouver, mais bien grâce à un mouchard qui s'était introduit parmi nous. Soyez persuader que moi et mes amis, nous saurons lui donner la récompense qu'il mérite, ainsi d'ailleur qu'à quelques témoins par trop loquaces.

Et votre prime de dix mille francs offerte à ma compagne pour me vendre, quelle misère pour vous, si prodigue des deniers de l'État ; découpez la somme, Messieurs, et je me livre, pieds et poings liés, à votre *mercie*, avec armes et bagages.

Vous l'avouerai-je ? Votre incapacité pour le noble métier que vous exercez est si évidente qu'il me prit l'envie, il y a quelques jours, de me présenter dans vos bureaux pour vous donner quelques renseignements complémentaires et redressez quelques erreurs, voulues ou non.

Je vous déclare que Dieudonné est innocent du crime que vous savez bien que j'ai commis. Je déments les allégations de Rodriguez. Moi *seul* suis coupable.

Et ne croyez pas que je fuis vos agents ; je crois même, ma parole, que ce sont eux qui ont peur.

Je sais que cela aura une fin, dans la lutte qui c'est engagée entre le formidable arsenal dont dispose la Société et moi. *Je sais que je serai vaincu, je suis le plus faible.* Mais j'espère bien faire payer cher votre victoire.

En attendant le plaisir de vous rencontrer.

Cette extraordinaire missive dont, aux premières lignes, on reconnut la source, était signée d'un nom fulgurant : GARNIER. Et pas le moindre doute au

VICTOR MÉRIC

sujet de son authenticité. Car l'anarchiste avait fait suivre sa signature du fac-similé de la fiche portant ses empreintes digitales de la main droite, et avait, de même, posé ses empreintes sur le papier, en priant les gens compétents de vérifier.

M. Bertillon⁴ se livra aux comparaisons nécessaires. Il analysa les empreintes des lettres adressées à MM. Gilbert, Boucard, Guichard, et celles de la fiche anthropométrique, concernant Garnier, qu'il trouva au service de l'identité judiciaire. C'étaient bien les mêmes. Les empreintes étaient celles d'Octave Garnier.

Enfin, l'écriture de ces lettres fut comparée avec celle d'autres papiers émanant de l'anarchiste. Et là encore, il fallut se rendre à l'évidence. Les lettres étaient bien d'Octave Garnier.

*
* * *

Cependant, les recherches policières se poursuivaient.

Un filet de plus en plus serré était tendu autour des anarchistes et un bataillon d'agents en bourgeois rôdait, nuit et jour, autour du local du journal : *L'Anarchie*.

On visitait les hôtels meublés du voisinage ; on se maquillait en garçon de café, en marchand de jour-

4. Alphonse Bertillon (1853-1914) travaillait au service de l'identité judiciaire à Paris. C'est lui qui inventa, à la fin du XIX^e siècle, l'anthropométrie, une technique d'identification des criminels reprise dans toute l'Europe et utilisée en France jusqu'en 1970. (N.D.E.)

LES BANDITS TRAGIQUES

naux, en colporteur. Rien n'était épargné. La surveillance se faisait rigoureuse.

Un beau jour, la police prit une grande décision. C'était exactement le 31 janvier, deux mois avant que Garnier eût expédié ses fameuses lettres. Soixante policiers, armés des pieds à la tête, firent irruption, rue Fessart, dans l'appartement qu'occupait le journal *L'Anarchie*. Le siège de cette citadelle fut aisé. La clé, en effet, était sur la porte, et, dans la première pièce qui servait de salle à manger, la police tomba sur quelques « camarades » qui, paisiblement, dégustaient leur chocolat.

La maison fut bouleversée de fond en comble.

On chercha dans tous les coins, on remua tous les meubles. Cela, depuis six heures du matin jusqu'à midi. Beautés des perquisitions ! Mais nulle trace des bandits. Furieux, les policiers, plutôt que de rentrer bredouilles, emmenèrent tous ceux qui se trouvaient là.

Le lendemain, onze des personnes arrêtées étaient relâchées. On ne conserva que M^{me} Rirette Maîtrejean, une petite femme souriante et espiègle, Claudine⁵ anarchiste, et son ami Kibaltchiche⁶, dit le Rétif, le même qui, plus tard, devait jouer un rôle important dans la Russie soviétique, à laquelle il se rallia. Seulement, à ce moment-là, la police se demandait encore de quoi elle pourrait bien les accuser.

5. Claudine, une jeune fille de quinze ans, est le personnage principal d'une série de romans écrits par Colette dont le premier titre, *Claudine à l'école*, parut en 1900. (N.D.E.)

6. Victor Kibaltchiche, connu aussi sous le nom de Victor Serge. Il rejoignit la Russie après la Première Guerre mondiale et se mit au service du Parti bolchevique. (N.D.E.)

VICTOR MÉRIC

Cette arrestation qu'on fit mousser dans les journaux n'arrangea pas beaucoup les choses. Les bandits, les fameux bandits couraient toujours.

En même temps, les attentats se succédaient : cambriolages chez les commerçants, dans les bureaux de poste, dans les usines, dans les armureries parisiennes. Plus, des crimes à Gand, des vols d'automobiles à Béziers, à Saint-Mandé, etc. Pas le plus petit larcin, pas le plus vulgaire cambriolage qu'on ne mît sur le compte de la bande redoutable et insaisissable.

Ceux qui ont vécu cette période se souviennent parfaitement que le ridicule montait autour de la police et que l'on commençait à chansonner le chef de la Sûreté.

IV

LE DRAME DE LA RUE DU HAVRE

Tout à coup, un événement brutal, déconcertant, inouï, se produisit, qui vint mettre à son comble le désarroi et l'affolement de la population parisienne.

En plein jour, vers les sept heures du soir, à un moment où la circulation atteint le maximum de densité dans le quartier de la gare Saint-Lazare, une belle voiture automobile descendait la rue d'Amsterdam à une allure extrêmement rapide. Parvenue près de la gare elle manqua heurter un autobus. Quelques mètres plus loin, elle renversa une femme.

Au carrefour des rues d'Amsterdam, Saint-Lazare et du Havre se trouvent, comme on sait, plusieurs refuges. Le règlement concernant la circulation met les voitures dans l'obligation de faire un détour. Sans le moindre souci du danger, ni des prescriptions policières, la mystérieuse auto s'engagea tout droit.

Un agent, du nom de Garnier, qui veillait en cet endroit, donna aussitôt un coup de sifflet, pour prévenir le conducteur de s'arrêter. Peine perdue. Ce dernier n'en continua pas moins sa route. Il allait même échapper à l'agent lorsque, l'autobus Montmartre-Saint-Germain-des-Prés, qui venait en sens inverse, le bloqua contre le refuge de la rue du

Havre et l'obligea à freiner brusquement, calant net le moteur.

Alors, l'agent Garnier s'avança et se mit en demeure de houssiller le singulier conducteur.

Le chauffeur ne répliqua point.

Ses compagnons, dont l'un se tenait à ses côtés, l'autre en arrière, demeuraient silencieux. L'agent s'imagina avoir à faire à des étrangers. Il prit son calepin et leur déclara qu'il allait dresser procès-verbal, tout en leur enjoignant de ranger le véhicule le long du trottoir.

Le chauffeur, sans un mot, descendit de son siège. Il tourna la manivelle et remonta sur la voiture qui s'avança tout doucement, d'abord, puis augmenta subitement de vitesse. L'agent Garnier comprit qu'on allait lui brûler la politesse. Il bondit sur le marchepied.

Et ce fut le drame.

Trois lueurs, soudain, jaillirent de la voiture. Trois détonations retentirent, sèchement. L'agent lâcha la voiture, battit des bras, roula sur la chaussée.

Par un extraordinaire hasard, la rue du Havre se trouvait libre. La voiture se précipita. Elle traversa le boulevard Haussmann, et partit à une allure vertigineuse, dans la direction de la Madeleine. De là, elle se jeta vers la place de la Concorde. On essaya vainement de l'arrêter. On la poursuivit sans succès. Il y eut un soldat cycliste, nommé Schrechet, qui la suivit jusqu'à la Concorde, et là, s'immobilisa, épuisé. Les agents Lucy et Hénoff réquisitionnèrent une auto de course qui se tenait devant un café. Mais, à peine en marche, elle renversa une jeune femme, lui fractura

LES BANDITS TRAGIQUES

une côte. Elle dut interrompre sa poursuite. Pendant ce temps, l'auto mystérieuse et les bandits s'étaient évanois au loin.

L'agent Garnier, atteint de trois balles, avait le poumon gauche et le cœur perforés. Il ne tarda pas à succomber.

Le lendemain, on apprit que l'auto du crime appartenait en réalité à un M. Buisson, négociant à Saint-Mandé.

On avait fracturé la porte de son garage pour le cambrioler. Puis, de Saint-Mandé, après une randonnée vers Montereau et Villeneuve-la-Guyard, la voiture s'était arrêtée à Pont-sur-Yonne, l'essieu d'avant faussé à la suite d'un choc. Les automobilistes, s'adressant à M. Dorneau, mécanicien, l'avaient prié de faire la réparation indispensable. Après ça, on les retrouve à Villeneuve-sur-Yonne. Enfin, ils regagnèrent Paris en repassant par Montereau.

À Pont-sur-Yonne, comme à Montereau, des curieux avaient eu le temps de les examiner.

Aussi, l'enquête put-elle établir rapidement, qu'il s'agissait, cette fois encore, des bandits de la rue Ordener, agresseurs du garçon de recette Caby.

Les noms de Garnier, de Bonnot, de Callemin furent sur toutes les feuilles.

Bonnot, disait-on, était au volant quand Garnier, assis à ses côtés, tira les trois coups de revolver. Callemin se trouvait derrière dans la voiture.

Garnier, d'ailleurs, écrivit quelque temps après au juge d'instruction, que c'était bien lui qui avait tiré, et sa maîtresse Marie Vuillemin, témoigna, plus tard,

VICTOR MÉRIC

qu'elle avait reçu de lui le même aveu. Elle ajouta qu'elle avait appris, de sa bouche, le nom de ses deux complices.

On ne pouvait donc s'y tromper. C'était toujours la même bande qui opérait.

Garnier, Bonnot, Callemin ! Pour l'instant, on ne connaissait guère que ceux-là. Mais combien de complices ? Et, après avoir miraculeusement échappé à la chasse, en plein Paris, qu'allaient de nouveau tenter ces incroyables malfaiteurs, doués d'une audace peu commune, et qui semblaient avoir déclaré à la société une guerre à mort ?

Ce qu'ils devaient tenter. On allait le savoir bientôt.

*
* * *

Le 29 février, c'est-à-dire la nuit qui suivit le drame de la rue du Havre, les bandits tragiques entrèrent dans Pontoise.

Il était à peu près trois heures du matin. Le ciel était gris, et un léger brouillard enveloppait les choses. L'auto stoppa place de l'Hôtel-de-Ville, devant l'étude de M^e Tintant, notaire.

Alors trois hommes descendirent de la voiture et tentèrent, avec une fausse clé, d'ouvrir la porte d'entrée de l'étude. Ne pouvant y parvenir, ils firent le tour par la rue Lemercier, escaladèrent un mur, se jetèrent dans une petite cour où, à l'aide d'une pince, ils se mirent en devoir de forcer la porte de derrière l'étude.

LES BANDITS TRAGIQUES

Déjà, après avoir pénétré dans la maison, ils avaient déplacé le coffre-fort, lorsqu'une intervention inattendue se produisit qui les dérangea fort désagréablement. Un voisin, M. Coquerel, garçon boulanger, qui passait sous les fenêtres de l'étude s'entendit interpréter. C'était le notaire, M^e Tintant qui, alarmé par le bruit, s'était armé d'un revolver et ouvrait sa fenêtre, cherchant du secours. Ce dernier poussa la porte qui céda.

Aussitôt, deux coups de revolver retentirent de l'intérieur. Épouvanté, Coquerel s'aplatit contre le mur et il vit s'enfuir trois individus dont l'un se posta sur la place, en face de l'étude. Les deux autres regagnèrent l'automobile.

Il y eut alors une rapide fusillade. Les trois hommes tirèrent sur Coquerel et le notaire, qui riposta de sa fenêtre. Une balle effleura l'oreille de ce dernier et brisa l'armoire, derrière lui, dans la chambre. Enfin, l'homme qui se tenait, menaçant, sur la place, ayant rejoint ses compagnons, la voiture démarra.

Le coup était raté.

La voiture fut retrouvée le matin, vers les huit heures, à Saint-Ouen.

On constata que les bandits avaient essayé de la brûler. On la reconnut, néanmoins. C'était bien celle qui avait été volée à M. Buisson à Saint-Mandé, celle qui avait été vue à Montereau, à Pont-sur-Yonne ; celle enfin qui avait occasionné la mort de l'agent Garnier, rue du Havre.

Encore et toujours les bandits tragiques !

Aux éditions le Flibustier

Les inédits

Le Monde est plein de frites et de télévisions aquatiques
Électrophone

La Cendre et les étoiles
Chronique d'une révolution sociale
Cédric Rampeau

Les rééditions

Le Suffrage universel
et le problème de la souveraineté du peuple
Paul Brousse

Les Bandits tragiques
Victor Méric

L'État, son rôle historique
Pierre Kropotkine

L'Action directe suivi de *Le Sabotage*
Émile Pouget

Les Lois scélérates de 1893-1894
Francis de Pressensé, un juriste & Émile Pouget

Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur
<http://editionsleflibustier.free.fr>
editionsleflibustier@free.fr